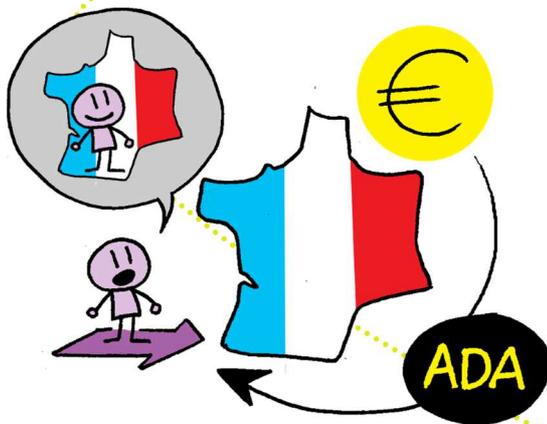
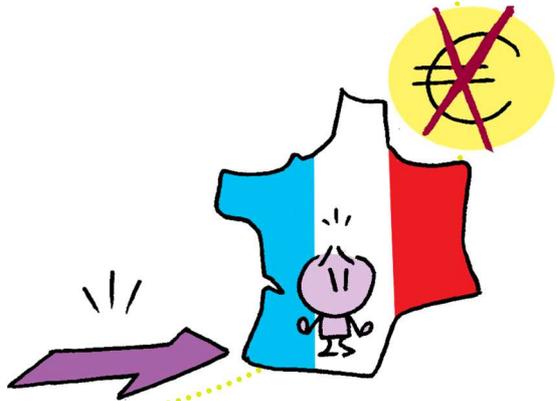


Nos peurs... leur vie !

Partie 2

« Ils viennent pour nos allocations »

Les migrants, quand ils arrivent en France, n'ont droit à aucune aide.



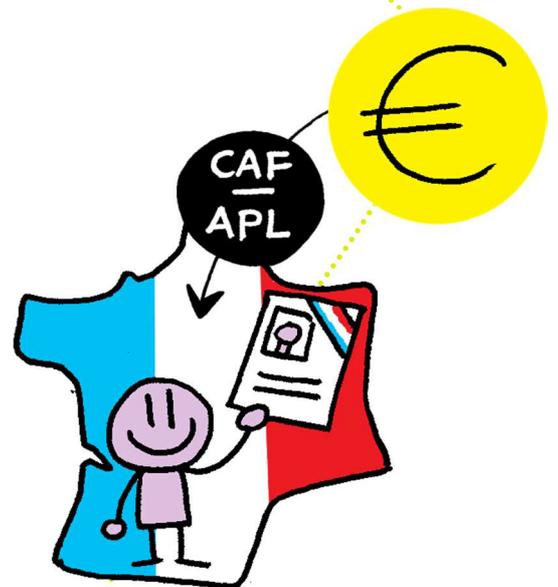
Seuls ceux qui ont pu faire une demande d'asile reçoivent l'ADA (Allocation pour Demandeurs d'Asile). Elle dure le temps de l'étude de la demande. Elle se termine quand la personne obtient une réponse positive ou négative. Avec l'ADA, une personne seule reçoit 6,80 € par jour si elle a un logement, 11 € si elle est à la rue, soit 330 € par mois.

Les sans-papiers n'ont pas le droit aux allocations, sauf parfois une aide du département pour les enfants.

Seuls les réfugiés et les étrangers qui vivent en France avec des papiers ont le droit aux allocations familiales, aux aides au logement... Pour recevoir le RSA, ils doivent vivre en France depuis plus de 5 ans avec le droit de travailler.

Beaucoup d'étrangers ne demandent pas les aides sociales auxquelles ils ont droit. Ils manquent d'informations. Les dossiers sont difficiles à remplir.

Dès qu'on leur donne le droit de travailler, les étrangers paient des impôts, des taxes, des cotisations sur les salaires... Même s'ils sont beaucoup touchés par le chômage, ils sont nombreux à arriver en France quand ils sont jeunes. Ils ont donc l'âge de travailler et de cotiser. Ils participent au financement de la Sécurité sociale, du chômage... **Beaucoup d'économistes disent qu'ils donnent plus d'argent à l'Etat qu'ils n'en reçoivent.**



« Ils prennent le travail des Français »

Parfois, des politiques ont pu dire que, s'il y a du chômage en France, c'est à cause des étrangers. Mais dans un pays le nombre d'emplois n'est pas fixe. **L'arrivée de nouvelles personnes, c'est aussi plus de consommateurs, plus de demandes, plus de logements à construire, et donc plus d'emplois.**

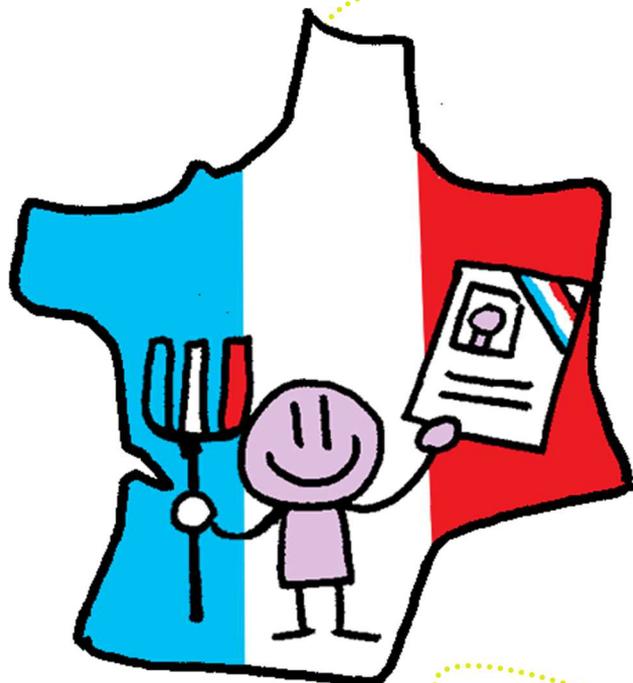
Selon plusieurs chercheurs, si l'Allemagne va mieux aujourd'hui, c'est en partie grâce aux réfugiés qu'elle a accueillis. Ils ont eu des besoins, ont acheté et ont aidé à relancer l'économie.

En période de difficultés économiques, ce sont souvent les étrangers qui sont les premiers licenciés, le plus au chômage, évitant ainsi à des Français de perdre leur emploi.

Pas tous le droit au travail

Les demandeurs d'asile n'ont pas le droit de travailler pendant leurs 9 premiers mois en France. Après cette attente, ils peuvent demander une autorisation. Ils doivent présenter une promesse d'embauche d'un employeur, pour un métier où les travailleurs manquent.

Les sans-papiers n'ont pas le droit de travailler. Cependant, s'ils montrent qu'ils ont travaillé, parfois la préfecture peut leur donner des papiers. Certains trouvent un emploi sous un faux nom. Ils paient alors des cotisations sans avoir le droit aux aides.



Pas les mêmes emplois

Les étrangers sont nombreux à travailler dans l'hôtellerie-restauration, le bâtiment... Ils font des métiers durs, mal payés, avec des horaires le soir, le dimanche. Ils ne sont pas en concurrence avec les Français qui recherchent souvent des emplois avec de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires.

Il y a aussi des métiers, en France, où les personnes diplômées manquent : médecins, informaticiens, ingénieurs...